

APPELS À MOTIONS & POINTS À L'ORDRE DU JOUR



L'Assemblée Générale (AG) est l'organe souverain en ce qui concerne la gestion et l'avenir du Mouvement.

C'est l'organe habilité à poser certains gestes légaux nécessaires au bon fonctionnement des Scouts et Guides Pluralistes ASBL.

Tu as une idée pour faire progresser le Mouvement ?

Super ! C'est possible de deux façons :

1. demander l'ajout d'un point à l'ordre du jour pour le débattre ensemble ;
2. déposer une motion, une proposition de décision qui sera soumise au vote.

Qu'est-ce qu'une motion ? C'est un texte de décision soumis au vote de l'Assemblée Générale. Des motions ont par exemple permis aux pionnier·ères d'entamer plus rapidement leur parcours de formation ou de créer la fonction d'animateur·rice d'Unité afin de soutenir les Responsables d'Unité. Les motions permettent également demander des services comme la fourniture de chemises Sea-Scout et Sea-Guides ou d'améliorer pour le plus grand nombre la vie de notre Mouvement et du Scoutisme et Guidisme Pluraliste.

Quand et comment ?

Dès maintenant

Tu as une idée, il suffit d'en parler ! Contacte ag@sgp.be avec ta question tu seras redirigé·e vers une personne qui pourra t'aider. Les textes et points de discussion qui parviendront **avant le 24-01-2023** seront inclus dans le mAGazine, le rapport moral envoyé aux Unités. Après cette date le partage d'informations se fera par e-mail.

Jusqu'au 18 février au plus tard

Tu peux remettre des textes de motions accompagnés d'explications au Président du Conseil d'Administration via ag@sgp.be.

Pour pouvoir présenter la motion aux votes de l'AG, celle-ci doit -être signée par quatre membres effectifs de l'Assemblée Générale.

Jusqu'au 3 mars 23h59 au plus tard

Tu peux soumettre au Président du Conseil d'Administration via ag@sgp.be un point de discussion à intégrer à l'ordre du jour qui ne nécessite pas de vote.

Bien évidemment, les membres du Conseil d'Animation Local peuvent aussi contribuer aux réflexions.

Tu disposes via ag@sgp.be de l'aide et des services suivants :

Le Comité des Textes - Si tu as une idée de proposition à soumettre à l'AG et que tu ne sais pas comment t'y prendre. Le Comité des Textes, constitué de Benoit Fricheteau, veille pour la prochaine AG à :

- garantir les procédures de dépôt et la validité des textes ;
- soutenir les membres de l'AG dans leurs démarches de rédaction et d'introduction d'une motion.

Le groupe de travail de l'Assemblée Générale - Si tu souhaites contacter les autres Unités pour préparer l'Assemblée Générale ou récolter des signatures pour déposer des motions.

EN BREF, ag@sgp.be :

- t'aide à déposer et rédiger des motions – échéance : le 18 février 2023 ;
- t'aide à alimenter l'ordre du jour – échéance : le 3 mars 2023 ;
- t'aide à contacter d'autres Unités pour soutenir ta proposition.